

L'honorable Président informe le Sénat que l'honorable sénateur Fafard a fait et signé la Déclaration de qualification à lui prescrite par l'*Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867*, en présence du greffier du Sénat, commissaire nommé pour recevoir et attester cette déclaration.

L'honorable John-Campbell Elliott est présenté, accompagné par l'honorable sénateur Dandurand et l'honorable sénateur Hardy, et il remet le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat.

Ledit bref est lu par le greffier comme suit:

CANADA

L.-P. DUFF

Gouverneur général suppléant.

(L.S.)

GEORGE SIX, *par la Grâce de Dieu Roi de Grande-Bretagne, d'Irlande et des Territoires Britanniques au delà des Mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes.*

A Notre fidèle et bien-aimé l'honorable John-Campbell Elliott, D.C.L., de la cité de London, en la province d'Ontario, en Notre Dominion du Canada, membre de Notre Conseil privé pour le Canada.

SALUT:

Sachez que, tant pour la confiance particulière que Nous avons reposée en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et votre assistance en toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'Etat et la Défense de Notre Dominion du Canada, Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de Notredit Dominion, et Nous vous commandons que, mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyez et comparaissiez pour les fins susdites, dans le Sénat de Notredit Dominion, en tous les temps et en tous les lieux où Notre Parlement pourra être convoqué et tenu en Notredit Dominion, et vous ne devez aucunement y manquer.

EN FOI DE QUOI Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes, et à icelles apposer le Grand Sceau du Canada.

TÉMOIN: Notre très fidèle et bien-aimé John, Baron Tweedsmuir d'Elsfield, membre de Notre très honorable Conseil privé, Chevalier grand-croix de Notre Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges, Chevalier grand-croix de Notre Ordre Royal de Victoria, membre de Notre Ordre des Compagnons d'honneur, Gouverneur général et commandant en chef de Notre Dominion du Canada, par Notre très fidèle et bien-aimé Conseiller le très honorable Sir Lyman Poore Duff, Membre de Notre très honorable Conseil privé, Chevalier grand-croix de Notre Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges, juge en en chef du Canada et suppléant de Notredit Gouverneur général.

A NOTRE HÔTEL DU GOUVERNEMENT, en Notre cité d'Ottawa, dans Notre Dominion du Canada, ce vingt-neuvième jour de janvier en l'année de Notre Seigneur mil neuf cent quarante et de Notre Règne la quatrième.

Par ordre,

ERNEST LAPOINTE,

*Secrétaire d'Etat du Canada, suppléant.*

Ordonné: Que ledit bref soit inscrit au journal.